

Chasse aux ragondins dans le sud Vienne



Une campagne de piégeage des ragondins sera lancée début mai 2024 dans le sud Vienne, © (Photo archives NR, Hélène Echasseriau)

Accusés d'occasionner des dégâts, les ragondins et rats musqués font l'objet d'une lutte dans la Vienne. Une campagne de piégeage sera lancée début mai 2024 dans une quarantaine de communes du sud Vienne.

Une campagne de piégeage des ragondins et rats musqués va être lancée début mai 2024 dans quarantaine de communes du sud Vienne (1), prévue pour durer neuf semaines.

L'action est organisée par la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) Vienne en partenariat avec le syndicat mixte des vallées du Clain-Sud.

Dégâts sur berges, maïs et colza

Qualifiés de « *rongeurs aquatiques envahissants* », les ragondins et rats musqués sont accusés d'« *occasionner des dégâts sur les berges et les ouvrages* » ainsi que « *des dégâts sur les cultures de maïs et de colza* », indique la Fredon Vienne. « *Ils peuvent également être porteurs de maladies infectieuses transmissibles à l'homme comme la leptospirose.* »

Une lutte « obligatoire »

La Fredon Vienne précise que « *la lutte contre ces rongeurs est obligatoire pour tout propriétaire, public ou privé, de zones humides, selon la législation en vigueur dans notre département* ».

Pour les modalités pratiques, « *une simple déclaration de piégeage en mairie suffit pour participer à la lutte animée par la Fredon Vienne qui mettra à disposition de chaque bénévole le matériel nécessaire : cages pièges, appâts et documents d'enregistrement de piégeage* ». Par ailleurs, « *des poubelles seront mises en place dans chaque commune afin de pouvoir collecter les cadavres et les éliminer vers l'équarrissage* ».

2 € le cadavre

Une récompense est prévue pour les participants : « *Chaque bénévole recevra une indemnité de 2 € pour chaque animal ramené entier dans les points de collecte prévus par la Fredon Vienne* ».

Contact : Fredon Vienne au 05.49.62.09.64

(1) Anché, Aslonnes, Availles-Limouzine, Brion, Brux, Celle-Lévescaux, Champagné-Saint-Hilaire, Château-Garnier, Château-Larcher, Chaunay, Cloué, Coulombiers, Curzay-sur-Vonne, Gençay, Iteuil, Jazeneuil, Joussé, La Ferrière Airoux, La Villedieu-du-Clain, Le Vigeant, Lusignan, Magné, Marçay, Marigny-Chemereau, Marnay, Mauprévoir, Payroux, Pressac, Roches-Prémarie-Andillé, Romagne, Rouillé, Saint-Martin-L'Ars, Saint Maurice-la-Clouère, Saint Sauvant, Saint-Secondin, Sanxay, Sommières-du-Clain, Usson-du-Poitou, Valence-en-Poitou, Vivonne, Voulon.